



Vu pour être annexé à l'arrêté en date du jour, Grenoble, le 25 OCT. 2000

Préfecture de l'ISERE

**Commune de PROVEYSIEUX**  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**  
**NATURELS PREVISIBLES**

**ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE**  
 (sur fond cadastral)

**Légende :**

Niveau de contraintes *	
R	Zones d'interdictions
B	Zones de projet possible sous maîtrise collective
B	Zones de contraintes faibles
B	Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **	
M, m	: maréages
I'	: inondation de plaine en pied de versant
T, t	: crues des torrents et des rivières torrentielles
V, v	: ruissellement sur versant
G, g1, g2, gs	: glissements de terrain
P, p	: chutes de pierres
A, a	: avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :  
 \* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
 \*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.